

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vesoul, le 13 mars 2023

Manifestations contre le projet de réforme des retraites : Michel Vilbois renouvelle sa proposition de recevoir les organisations syndicales malgré leur défection.

Les services de l'Etat entretiennent un dialogue constant avec les organisations syndicales, comme avec l'ensemble des organisateurs de manifestations, dans le cadre de la préparation des rassemblements contre le projet de réforme des retraites.

Dans ce cadre, les syndicats ont déjà été reçus deux fois en préfecture : le 16 janvier et le 1^{er} mars 2023. A ces deux reprises, les services de la préfecture ont évoqué la possibilité d'un rendez-vous, à laquelle les syndicats n'ont pas donné suite.

Alors que l'intersyndicale a manifesté pour la première fois sa volonté d'être reçue par le préfet au travers de sa lettre du 12 mars dernier, ses représentants ont finalement refusé ce jour la proposition de rencontre qui leur avait été adressée, après en avoir pourtant initialement validé le principe.

Attaché au dialogue social, Michel Vilbois renouvelle aux organisations syndicales son invitation à venir échanger, en se rendant disponible ce mardi 14 mars à leur convenance.

Cet échange est essentiel pour la bonne organisation et la sécurisation des manifestations à venir.

S'agissant de la journée d'action prévue ce mercredi 15 mars, l'intersyndicale a déclaré un défilé au centre-ville de Vesoul ainsi que des rassemblements sur une dizaine de ronds-points, à Vesoul, Noidans-lès-Vesoul, Echenoz-la-Méline, Saint-Sauveur, Port-sur-Saône, Roye et Vallerois-Lorioz. Comme pour la majorité des manifestations organisées depuis le début du mouvement, ces rassemblements pourront se dérouler conformément aux itinéraires déclarés par les organisateurs.

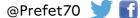
Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Tél.: 03 84 77 70 12

Mél: pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture 70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr







Seules deux manifestations sur sept ont nécessité un ajustement ou une mesure administrative partielle dans un objectif de préservation de la sécurité publique et après échanges avec les organisateurs.

Des difficultés de circulation sont donc à prévoir le 15 mars, bien que des déviations seront mises en place pour assurer la sécurité des manifestants et des usagers de la route.